



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



47
PARTICIPANTS

EN AVRIL 2023

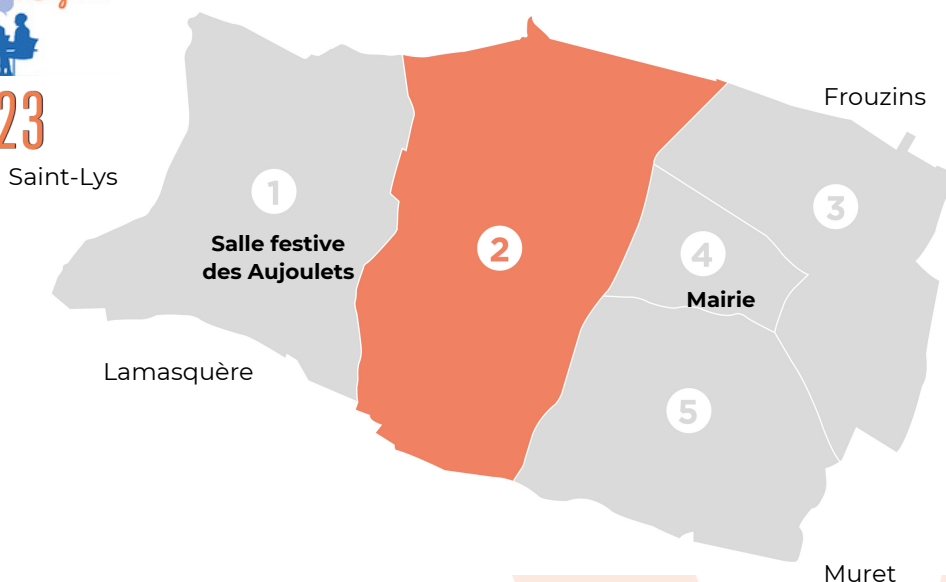
CONSEILS DE QUARTIERS

à Seysses



19 avril 2023

Secteur 2 (Fourtané-L'Ousseau)



En propos introductifs, Monsieur le Maire Jérôme Bouteloup remercie les Seyssaises et Seyssois présents au conseil de quartier Fourtané-L'Ousseau (secteur 2). Cette rencontre est la 4^e réunion des 5 organisées du 03 au 20 avril 2023. Il précise que la ville de Seysses n'a aucune obligation réglementaire de mettre en place ce type d'instance, mais qu'il s'agit d'une volonté forte pour l'équipe municipale. Pour les élus, cette instance est un lieu d'échanges et de proximité avec les citoyens, d'autant plus que les conseils de quartiers ont été plébiscités à près de 70 % lors de la consultation numérique organisée en 2022 au moment de la co-construction de la charte de la Démocratie Participative.

Malika Bensouici, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie Participative, complète les propos du Maire par les objectifs des conseils de quartier à savoir :

Permettre aux citoyens de s'informer, débattre et mener des réflexions au service de l'intérêt général sur les projets qui permettent d'améliorer la vie de quartier.

Ainsi, il est important de préciser que les échanges doivent se faire dans l'écoute, la bienveillance, le respect de la parole de chacun pour le vivre-ensemble. Ces règles du jeu définissent la qualité du débat. Ce format participatif sera décliné à l'identique à l'ensemble des 5 rencontres.

Ce temps d'échange sera collaboratif et participatif, c'est pour cela qu'il est demandé aux participants de définir des éléments positifs de leur quartier ainsi que le nom qui l'identifierait le mieux.

Pendant près de 2 heures, Monsieur le Maire a pu répondre aux préoccupations des citoyens de ce secteur sur les thématiques les plus soulevées et synthétisées ci-dessous, à savoir : **l'urbanisation, les incivilités, les mobilités et l'environnement.**



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 2 (Fourtané-L'Ousseau)

Question (Q) :

Réponse (R) :

Thème : Environnement

(Q) : Les dépôts sauvages ?

(R) : La mairie a modifié, en impliquant les Seysois, l'organisation de la collecte des encombrants depuis décembre 2021. Cette nouvelle organisation a réduit les dépôts sauvages mais ne les a pas stoppés. Pour les combattre, seul le flagrant-délit est accepté. Aussi, les citoyens sont invités à signaler les dépôts sauvages mais également les actes d'incivilités constatés afin que la mairie puisse engager les poursuites auprès des auteurs de ces actes.

(Q) : Problème d'assainissement de micro station ?

(R) : L'entretien est à la charge du propriétaire et Réseau 31 est garant de cet entretien. Un rendez-vous sur place va être demandé par le maire en sa présence auprès de Réseau 31 pour dénouer cette situation.

Thème : Mobilités-Sécurité-Circulation-Incivilités

(Q) : Avoir un arrêt supplémentaire Tisséo, Route de Fonsorbes ?

(R) : La Ligne 315 existe depuis 2019. Tisséo est le seul décisionnaire dans l'installation d'une ligne ou d'un arrêt, avec une vision rentable de la ligne et du potentiel de passagers. Toutefois, un courrier de demande supplémentaire sera fait auprès de Tisséo.

(Q) : Pourquoi le Linéo 11 a son terminus à Frouzins et non à Seysses ? Pourquoi a-t-on si peu d'informations sur l'existence de cette ligne ?

(R) : Pour la parfaite information de tous, cela fait près d'un an que la mairie essaye d'organiser une rencontre avec Tisséo. Pour ce qui est de la Linéo 11 jusqu'à Seysses, cette demande a été faite. Tisséo argumente sur le fait que les routes actuelles ne sont pas adaptées. Toutefois, une étude va être engagée. Monsieur le Maire précise que ce type de procédure peut prendre jusqu'à 5 ans. Pour la communication, elle est existante sur le site mais si besoin fera l'objet d'une actualité et de rappels.

(Q) : Limiter la vitesse chemin du Fourtané ?

(R) : Ce chemin fait partie de la programmation de rénovation comme le chemin de la Galianne et une partie du chemin du Merle. Lorsqu'elle sera achevée, la limitation de vitesse sera abordée. Ces modalités seront discutées avec les riverains et un consensus devra être trouvé car personne de façon générale n'est favorable à avoir un ralentisseur à côté de chez lui. La vitesse chemin de Couloume, à côté, est plus souvent signalée que celle du chemin du Fourtané. Des projets sont en cours de réflexion sur ce territoire : un projet de passerelle au-dessus du canal de Saint-Martory ou encore un rond-point à l'intersection route de Saint Lys/Chemin du Fourtané. Ces discussions sont en cours avec le Département.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 2 (Fourtané-L'Ousseau)

De plus, de façon générale, le constat de la vitesse excessive est une évidence pour l'ensemble de notre territoire. C'est pour cela que des contrôles inopinés sur tous les secteurs de la commune sont organisés tant par la gendarmerie que par la police municipale. Il est bon de rappeler que notre police municipale se développe avec 3 agents.

La police municipale est de plus en plus active, et après un temps de prévention, les délits sont maintenant verbalisés.

(Q) : Chemin de Couloume, mettre des feux comme à Frouzins ?

(R) : Ce type d'équipement a fait l'objet, dans un premier temps, de beaucoup de difficultés par rapport à des problèmes de conformité qui ont entraîné la suspension d'installation. Son installation demande des contraintes particulières, le coût réel de 60 000 à 80 000 €, et il y aurait peut-être 2 ans d'instruction pour le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG). Le SDEHG et le Muretain Agglo accompagnent la commune pour trouver la mesure la plus adaptée.

(Q) : Le projet de la ferme ?

(R) : Le projet Agriparc va permettre de mettre en avant la proximité et les circuits courts. Près de 30 hectares sont destinés au développement de projets agricoles.

Ce projet est en cours de finalisation, après appels à projets d'installation d'agriculteurs et définition de la gouvernance.

La préservation de cet environnement est important pour la mairie.

De nombreux acteurs y prennent part car les valeurs associées sont importantes comme la préservation du patrimoine et l'opportunité de permettre le développement aux jeunes agriculteurs, les circuits courts et imaginer un autre mode de consommation. Ce projet se développera petit à petit et par étape.

(Q) : Le rajout de signalisation à l'entrée de Seysses côté Route de Saint Lys ?

(R) : Il faut que l'on se renseigne sur la législation et si possible la demande sera faite. Il faut entendre que les process voirie sont extrêmement techniques et prennent beaucoup de temps... Toutefois, il ne faut pas oublier que le code de la route stipule qu'en entrée dans une agglomération la vitesse est limitée de fait à 50 km/h. D'autant plus qu'il existe un radar pédagogique à cette entrée.

Il y a beaucoup d'incivilités de la part des conducteurs qui se sont accrues depuis le confinement.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 2 (Fourtané-L'Ousseau)

En outre, des contrôles inopinés sur ce secteur sont organisés tant par la gendarmerie que par la police municipale. La demande d'installation d'un radar a été faite et renouvelée auprès des services de l'État. En effet, même s'il s'agit d'une route départementale, la mise en place d'un radar est de la compétence de l'État. Pour l'instant, malgré les demandes, pas de retour favorable. Cet exemple montre les multi-acteurs dans un dossier où la mairie n'est pas décisionnaire. La mairie va se renseigner pour le rajout de signalisation auprès du département.

(Q) : Les voies douces/ partagées ?

(R) : Cette préoccupation est partagée de tous. Comme évoqué à tous les conseils de quartier, la commune est en retard sur certaines infrastructures dont les voies partagées cyclistes/piétons.

Il serait irresponsable de dire que l'on va tout révolutionner. Le Muretain Agglo a la compétence de la voirie et la commune œuvre pour des projets.

Pour rappel, une piste cyclable a un coût d'environ 1 200 € le mètre linéaire. Une autre solution est envisagée qui est le déploiement de voies partagées (piétons vélos). Son coût est d'environ 600 € le mètre linéaire. Cette solution permettrait de développer une mobilité douce qui pourrait être déployée dans plus d'endroits de la ville, chemin du Mounicard, route d'Ox, chemin de Gay, chemin du Massonné ou encore route de Saint-Lys.

Ces démarches entraînent beaucoup de tractations avec les propriétaires qui sont plus ou moins ouverts à la discussion.

Toutefois, des pistes partagées ont été créées comme la voie partagée cyclistes/piétons qui relie le centre-ville au collège par l'école Flora Tristan. Celle du Canal de Saint Martory qui est en cours d'étude dans le cadre du réseau REV (Réseau Express Vélo), mais également des réflexions sur des voies partagées.

Divers

(Q) : Le lotissement qui devait se construire coté Fourtané ?

(R) : La mairie a refusé mais une procédure a été engagée par le promoteur.

La mairie est vigilante concernant l'urbanisation de la commune. Son développement est mesuré pour pouvoir assurer les services nécessaires. Toutefois, lorsque le permis est conforme au PLU la mairie n'a pas de marge de manœuvre.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 2 (Fourtané-L'Ousseau)

(Q) : Dynamiser le centre-ville et le marché ?

(R) : La requalification de la place a cet objectif. Faire de ce cœur de ville un espace de vivre-ensemble. Les travaux ont débuté et suivent le planning prévu. Un parking provisoire est opérationnel. Des food-trucks pourront faire la demande à la mairie pour y venir régulièrement.

Pour ce qui est du marché, 10 commerçants sont arrivés mais beaucoup ne reviennent pas par manque de clients. Les Seyssois sont invités à faire remonter à la mairie s'ils ont connaissance d'un souhait d'installation d'un commerçant dans notre commune. Une analyse est en cours pour faire de ce marché de plein air un marché digne de ce nom. Durant les travaux, le marché est délocalisé sur le parvis de l'école Paul Langevin. Les Seyssois sont invités à continuer à soutenir tous les commerçants durant les travaux.

Pour les questions plus personnelles, une réponse individuelle sera faite.

En conclusion, Monsieur le Maire, Malika Bensouici, les élus présents et Capucine Corman, chargée de mission Démocratie Participative, remercient les Seyssois d'avoir répondu à cette invitation pour une première. Les échanges ont été riches et certains sujets ont fait l'objet de débats dans un climat constructif et serein.

Comme engagé et inscrit dans la charte, un compte rendu sera réalisé pour chaque conseil de quartier et disponible sur le site à l'issue des 5 rencontres.

Monsieur le Maire rappelle :

- Que le service Démocratie Participative est à disposition à l'adresse democratieparticipative@mairie-seysse.fr
- Qu'il est possible de s'inscrire sur le fichier « démocratie participative » pour participer ou être informés de démarches engagées par la commune
- Qu'on peut compléter le questionnaire d'évaluation de la soirée qui permettra d'apprécier et d'améliorer cet exercice.

Les échanges ont perduré durant le moment de convivialité pendant près d'1 h 30.

Moment très apprécié des citoyens et de l'équipe municipale.

Retour sur l'atelier participatif " les verbatims" Expression des participants

- À la question : « **Quel nom pour mon quartier ?** »

-Quartier vaste : comment le nommer ?

-La Terrasse (de la Garonne)

-L'Ousseau

-La Campagne

-Gargoly

-La Plaine

-Fourtané

Aucun nom n'a fait consensus.

Cette démarche de définition d'identité va se poursuivre.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



Secteur 2 (Fourtané-L'Ousseau)

- À la question « **les éléments positifs de mon quartier** »

-Massonné : La ruralité respectée, Les terrains assez vaste > cadre de vie agréable, promenades ou randos facilement accessibles, préservation lac de la Coucassère. Ne pas dépasser une population de plus de 10 000 hab afin de préserver la ruralité.
-Calme du quartier à conserver en limitant les constructions
-Projets à venir : self-service de produits > circuits courts, Centre-ville à étudier avec le projet agriparc
-L'enlèvement systématique par la mairie des dépôts sauvage sur le ch. De Couloume
-Mise en place carte de tous les transports (tracés ligne horaires tarifs etc...).

-La vie à la campagne
-Habiter à l'extérieur de la ville
-Je suis bien au Fourtané mais c'est perfectible
-Pause dans les permis de construire
-Voisins charmants et discrets et solidaires
-Quartier tranquille -Chemin du Fourtané
-Bus 58 très fiable
-Vue sur les Pyrénées

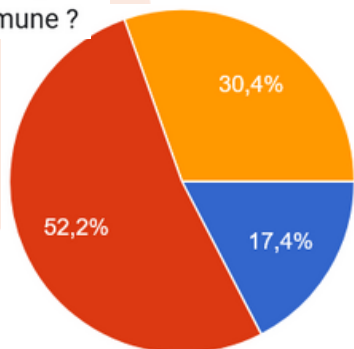
- À la question : « **les éléments à améliorer de mon quartier** »

On retrouve beaucoup les questions évoquées ci-dessus dans le compte rendu.

Retour sur l'évaluation

Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. En voici la synthèse :

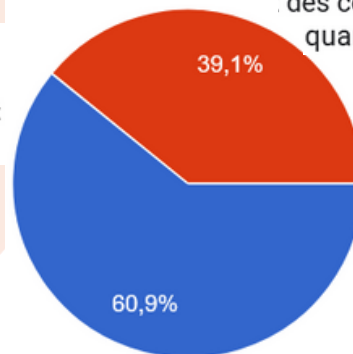
3. Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?



● oui, complètement
● oui, assez
● non, pas complètement
● non, pas du tout

23 réponses

4. La rencontre vous a-t-elle permis de mieux comprendre l'intérêt des conseils de quartier ?





LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

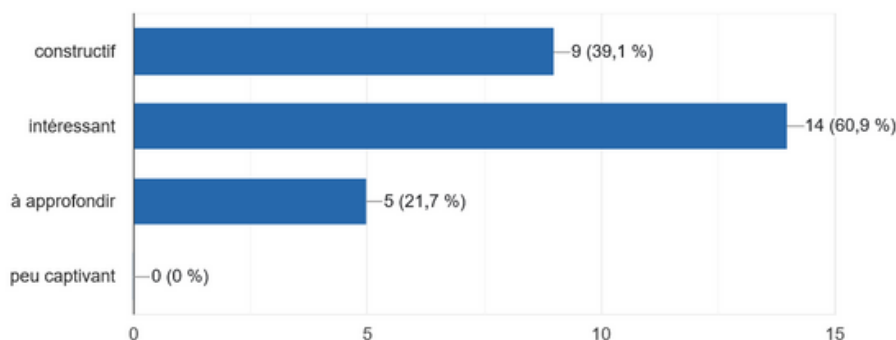
Compte-rendu



Secteur 2 (Fourtané-L'Ousseau)

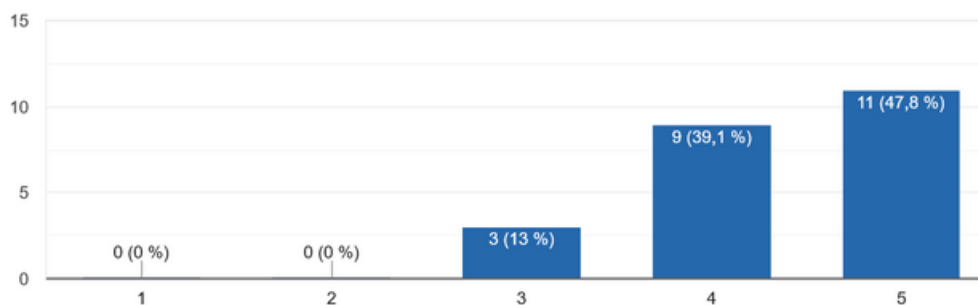
5. Vous diriez du contenu de la rencontre qu'il a été :

23 réponses



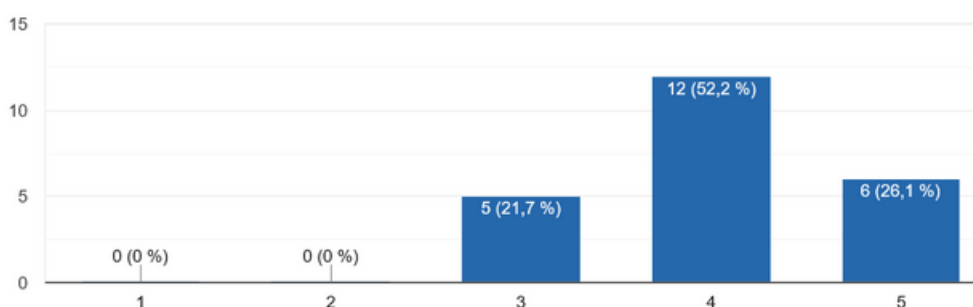
6. À l'issue de réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?

23 réponses



Cette réunion de quartier a-t-elle répondu à vos attentes ?

23 réponses





LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

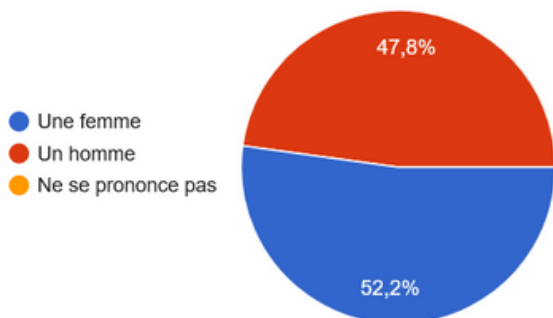
Compte-rendu



Secteur 2 (Fourtané-L'Ousseau)

7. Vous êtes :

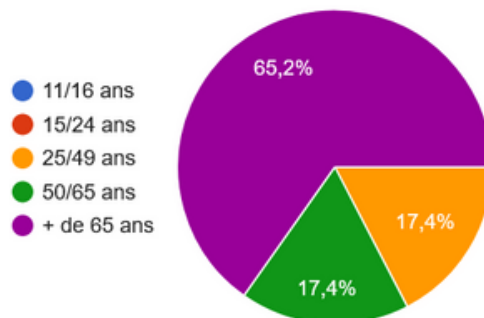
23 réponses



- Une femme
- Un homme
- Ne se prononce pas

8. Votre tranche d'âge :

23 réponses



- 11/16 ans
- 15/24 ans
- 25/49 ans
- 50/65 ans
- + de 65 ans

Les conseils de quartiers... On continue avec une BOÎTE À IDÉES !

Un système où vous pourrez continuer à faire des propositions à destination de l'amélioration de votre quartier, dans l'intérêt général :

- De sujets à évoquer lors des prochains conseils de quartier ?
- Une envie de projet dans votre quartier ?
 - C'est quoi ?
- Comment faire un repas de quartier ?
- Quel nom pour mon quartier ?
- Etc.



N'hésitez pas à contribuer

Le service Démocratie Participative reste à votre écoute : 05 62 11 64 67
democratieparticipative@mairie-seysses.fr